

Protection des Sources de Rayonnements Ionisants et lots de Sources Radioactives contre les actes de malveillance ^{PSRI}

La réglementation concernant la protection des sources radioactives a évolué !
Nous vous proposons de développer vos connaissances concernant les modalités de protection des sources de rayonnements ionisants contre les actes de malveillance conformément à l'arrêté du 29 novembre 2019.

Public Visé

Responsables d'activités nucléaires (RAN) détenant, utilisant, fabriquant, distribuant, important, exportant ou transportant des sources de rayonnements ionisants, ainsi qu'aux personnels autorisés à accéder aux sources de rayonnements ionisants et à les convoyer.

Pré Requis

Savoir lire, écrire et parler la langue d'enseignement
Avoir des connaissances scientifiques et techniques de base

Objectifs pédagogiques

Expliquer le contexte réglementaire lié à la protection des sources de rayonnements ionisants,
Expliquer les modalités de protection des sources de rayonnements ionisants contre les actes de malveillance

Méthodes et moyens pédagogiques

Moyens pédagogiques

Alternance de vidéos, de modules théoriques et d'exercices en e-learning.

Moyens techniques indispensables

- Un ordinateur (PC, MAC ou tablette 10 pouces avec clavier)
- Un navigateur internet
- Une connexion internet permettant de lire des vidéos en ligne sans coupures (flux internet suffisant)
- Des écouteurs ou haut-parleur de qualité
- Un espace serein pour réaliser sa formation avec concentration (e-learning en autonomie)

Moyens humains

- Le stagiaire dispose de plusieurs moyens d'échange (interaction via la plateforme 360 Learning, téléphone, ...) avec un encadrant pédagogique (appelé Référent) et les stagiaires de la formation.
- Il peut également demander une assistance technique (problème d'accès à la plateforme, ...) via l'adresse mail sfn.elearning@socotec.com.
- Les participants peuvent contacter le formateur en direct dans le cadre des modules (fil d'actualités, commentaires) ou par mail après la formation (délai de réponse : moins de 12h, pendant un mois après la fin de la formation).

Parcours pédagogique

- Introduction : Etat de la menace (par le COSSEN)
- Contexte réglementaire
- Notions essentielles
- Acteurs et responsabilités
- Moyens et mesures de protection à mettre en œuvre et règles à respecter pour se protéger contre la malveillance
- Acteurs du système de protection et responsabilités
- Suivi des sources
- Dispositions pour la prévention d'un acte de malveillance et protection de l'information
- Sensibilisation à l'identification et au traitement des «signaux faibles» (par le COSSEN)
- Conduite à tenir lors d'un acte de malveillance



Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation théorique sous forme de Questionnaire à Choix Multiples

Durée

2.00 Heures

0.29 Jour

Effectif

De 1 à 20 Personnes



Contactez-nous !

Service commercial

Tél. : 0820820214

Mail : formation.nucleaire@socotec.com

SOCOTEC Formation Nucléaire - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 32 59 10 10 659

SOCOTEC Formation nucléaire - S.A.S. au capital de 300.000 € - 403 517 493 RCS DUNKERQUE
Siège social : Avenue de la Gironde - ZI de Petite-Synthe - 59640 DUNKERQUE
Tél. : +33 (0)820 820 214 - Mail : formation.nucleaire@socotec.com